



TERRE D'ACTION

Porte du Périgord noir

BUDGET

ENTRE RATIONALISATION DES
CHARGES ET DÉVELOPPEMENT
DE LA VILLE

LES INVESTISSEMENTS PHARES | page 7

LES INCONTOURNABLES DE L'ÉTÉ | page 14

DEUX EXPOSITIONS EXCEPTIONNELLES | page 16



TERRASSON

SOMMAIRE

04

BUDGET 2024

Orientations et détails du budget : limiter les charges tout en investissant pour améliorer le cadre de vie et l'attractivité.

07

VIE QUOTIDIENNE

Travaux à la gendarmerie, inauguration du GIE, aménagements et études pour rénover la salle de tennis de table et le poste de police.

10

INFOS MUNICIPALES

Certifier nos documents en ligne, bientôt le recensement et premier Conseil communal des jeunes.

11

SPORT

L'été à la piscine, les résultats du club de tennis de table, le Tour du Limousin à Terrasson et l'association Randonnée naturellement.

13

RETOUR SUR IMAGES

La Résistance terrassonnaise, Pâques et balade sensorielle aux Jardins de l'Imaginaire et marche contre le cancer.

14

JEUNESSE

L'Espace jeunesse, la petite enfance à Terrasson avec P'tit Tom ou Tom Pouce et l'association Temps jeunes.

14

PROGRAMME DE L'ÉTÉ

Son et lumière, Les Mercredis du bassin, Akouma, Les Guingoiseries, Joutes sur la Vézère et soirées électros.

16

CULTURE & SERVICES

Les arts célébrés en deux expositions et les programmes de la médiathèque, du Centre culturel et du Ciné Roc.

18

NOUVEAUX COMMERCES

+
LE MOT DE
L'OPPOSITION

19

À VOS AGENDAS !

Profitions d'un été terrassonnais de spectacles, d'événements et de convivialité !

20

EN BREF

Récompense, cérémonies, engagements et événements.

TERRE D'ACTION | 12 avenue Charles de Gaulle | 24120 Terrasson-Lavilledieu
Tél. 05 53 51 47 00 | contact@ville-terrasson.com | www.terrasson-lavilledieu.com
Directeur de la publication : M. Jean Bousquet | Mise en page : AgenceMetamedia.com | Dépôt légal : à parution
Photos : Bertrand Daux D.R. | Illustrations : Commune de Terrasson-Lavilledieu, AgenceMetamedia.com, Shutterstock, D.R.
Impression : Les Imprimeurs corréziens, 25 bis avenue Cyprien Faurie, 19100 Brive-la-Gaillarde
Diffusion : La Poste | Tirage : 3 600 exemplaires

Vous résidez à Terrasson-Lavilledieu et vous ne recevez pas TERRE D'ACTION dans votre boîte aux lettres ? Signalez-nous ce problème par courriel (contact@ville-terrasson.com) ou par téléphone au 05 53 51 47 00



POUR SUIVRE NOS EFFORTS **POUR LE RAYONNEMENT DE TERRASSON**

Prix de l'énergie, des denrées alimentaires... nous subissons tous, chacun à notre niveau les effets de l'inflation sur notre vie quotidienne. Le nier serait une faute et Terrasson n'est évidemment pas épargnée et chaque jour il nous faut nous adapter, nous réinventer pour que l'action municipale puisse être en accord avec les attentes des Terrassonnaises et des Terrassonnais, pour qu'elle puisse poursuivre le développement de Terrasson.

Alors que nous venons de voter le budget 2024, nous avons fait un choix fort, celui de ne pas augmenter les taux d'imposition et de ne pas recourir à la dette.

Alors certes, la conjoncture économique vient dégrader les finances de la ville.

Certes nos marges de manœuvre ne sont plus aussi confortables qu'elles pouvaient l'être auparavant.

Certes il nous faut agir avec prudence, mais cette prudence nous avons voulu en faire un acte positif pour les Terrassonnaises et les Terrassonnais.

Nous avons privilégié la rationalisation de nos dépenses de fonctionnement, l'analyse de nos postes de dépenses à la brutalité de décisions qui auraient pu se traduire par une réduction des services à la population.

Car à l'heure où le monde rural souffre où la question du service au public est bien plus qu'un enjeu, nous avons décidé de poursuivre l'action de la municipalité et de réaffirmer l'engagement d'une ville de services, d'une ville de centralités.

Ce budget 2024 n'en est que la transcription. Il vient conforter nos choix et il vient aussi geler les tarifs publics pour que le plus grand nombre d'usagers puisse en bénéficier.

Ce budget 2024, nous avons aussi voulu le construire comme un nouveau pas vers la transformation de Terrasson, sa transition et son adaptation aux enjeux de demain. Entre transition énergétique, structuration des équipements ou encore mobilités douces, les trajectoires ont été posées, elles sont claires, elles nous permettront de construire ensemble la ville de ces prochaines années.

Alors que les temps sont incertains, que le climat politique et économique n'invite pas à l'euphorie, nous avons souhaité pouvoir vous proposer une offre d'animations estivales renouvelée.

De nouveaux temps forts, qu'ils soient culturels ou festifs, vont se décliner pour faire de votre été un temps un peu suspendu.

Très bon été à tous.

Jean Bousquet
Maire de Terrasson-Lavilledieu



BUDGET 2024

Lors de la séance du 15 avril dernier, le conseil municipal de la Ville a adopté, à l'unanimité, le budget 2024. Chaque année, le budget traduit la direction de l'action municipale, la trajectoire que le conseil souhaite pouvoir donner à la collectivité. Cette trajectoire est faite d'écoute, d'attention aux besoins des habitants, mais elle est aussi faite de choix en lien avec des contraintes.

► BUDGET 2024 : ENTRE MAÎTRISE DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET MAINTIEN DES SERVICES À LA POPULATION.

Les projets ne manquent pas, les besoins sont certains, mais la trajectoire des finances communales oblige à la maîtrise. Et la maîtrise est clairement le maître-mot de ce budget 2024.

Comme pour la plupart des communes françaises, les effets conjugués de l'augmentation significative des charges de fonctionnement et de l'atonie relative des recettes se traduisent par une dégradation des ratios budgétaires.

Terrasson, nous le savons tous, est une **ville de services**, une **ville de centralités**. Elle dispose d'**équipements structurants dans les domaines de la culture, du sport, du loisir et des services**.

Quelle ville de notre taille peut se targuer d'avoir une médiathèque, un cinéma, un centre culturel, une piscine, des salles d'activité sportive ou encore des salles polyvalentes ? Effectivement il y en a peu et ces équipements concourent à l'attractivité de la ville.

Par ces équipements, **Terrasson attire encore des habitants** et ne subit pas, comme bon nombre de communes de Dordogne, la baisse démographique. Ces équipements sont aussi un signal fort adressé à la population.

Un message aux habitants de notre bassin de vie. Un message positif de cohésion qui doit permettre le **maintien des services publics en milieu rural**. Ce message, l'équipe municipale le revendique et le réaffirme, mais ces équipements ont un coût. Et **les tarifs pratiqués sont particulièrement modestes, voire gratuits** pour les utilisateurs. **Ces équipements sont assumés par le budget de la Ville**.

Les charges de fonctionnement du budget de la Ville augmentent et chacun des postes a fait l'objet d'une analyse fine.

C'est une orientation, c'est un axe de ce budget, **Terrasson doit pouvoir absorber les augmentations de charges, en limiter l'impact pour conforter le service au public**.

En ces temps incertains et compliqués où la prudence peut rapidement basculer vers la rigueur, la tentation pourrait être de réduire l'action communale auprès de la population. Mais c'est en considérant que **le service à la population est la clé de la cohésion communale** que le Conseil Municipal a décidé, au contraire, de conforter le service au public.

Sur 2024, le Maire a souhaité que soient poursuivis la **politique d'animations estivales**, le **soutien aux associations** ou encore la **proposition de spectacles vivants** tout au long de l'année.

Il a rappelé que ces charges n'étaient pas essentielles, mais qu'elles concouraient à la **qualité de vie** de la commune et qu'elles étaient de celles qui permettaient de dire qu'il

fait bon vivre à Terrasson.

Pour amplifier cette trajectoire, le Maire a annoncé qu'en 2024, la **structuration de la piscine municipale** et la **réinternalisation de la politique culturelle** seraient les priorités. C'est en considérant aussi que les services n'ont d'intérêt que s'ils peuvent être utilisés par le plus grand nombre que les élus municipaux ont souhaité **réaffirmer la politique de tarifs publics modérés**.

Aucune hausse ne sera envisagée sur 2024 et seront par exemple maintenus un tarif de cantine à 1,90 € par repas, une place de cinéma en plein tarif à 6,50 € ou encore un ticket d'entrée à la piscine à 2 € par adulte et 1 € par enfant.

TRAJECTOIRE DU BUDGET 2024

Maintien des taux de fiscalité.

Gel des tarifs publics.

Maintien du niveau de service au public.

Réaffirmation du rôle de centralité de Terrasson.

Confortement du soutien financier aux secteurs associatifs et sociaux.

Pas de recours à l'emprunt.

Poursuite des investissements : près de 4 millions d'€ prévus avec les restes à réaliser.

► VERS UNE POLITIQUE D'INVESTISSEMENT SOUTENUE EN 2024.

UNE VILLE QUI VIT, UNE VILLE QUI ÉVOLUE, C'EST UNE VILLE QUI INVESTIT. POUR SON CADRE DE VIE, POUR SE MODERNISER, POUR SE STRUCTURER.

Ce sont **plus de 3,7 millions d'€ qui seront engagés en 2024** (dont 1 million d'€ de restes à réaliser). Des investissements qui concerneront de **nouveaux projets**, parmi lesquels la **salle de tennis de table**, la **finalisation de l'extension de la gendarmerie** ou encore **l'extension du poste de police municipale** qui se chiffrent à près de 1,5 million d'€ et qui traduisent la volonté de **structurer les équipements** et d'**agir pour le développement**.



► 2024, C'EST AUSSI, BIEN SÛR, LE CADRE DE VIE DES TERRASSONNAISES ET DES TERRASSONNAIS.

Avec un **programme voirie de plus de 460 000 €** pour, non seulement maintenir en état les routes, mais aussi réaliser de nouveaux aménagements en ville et en campagne, le Conseil municipal souhaite agir pour que l'espace urbain puisse **conserver son niveau de qualité**. Les **investissements sur les établissements scolaires** (écoles maternelles et primaire) se porteront à plus de

150 000 € pour **rénover, réhabiliter et améliorer le confort** d'utilisation, mais aussi pour appréhender la **restructuration du groupe Prévert Maleu**.

Pour la culture, ce seront plus de 100 000 € qui seront engagés afin de pouvoir **faire évoluer la médiathèque, le Centre culturel** et engager la création d'une maison de la musique.



► ENFIN, ET PARCE QUE TERRASSON DOIT POUVOIR S'ADAPTER, UNE PART DU BUDGET SERA CONSACRÉE AUX INVESTISSEMENTS DE DEMAIN.

Il s'agira principalement de :

- la finalisation de l'**étude d'urbanisme sur le quartier de la gare et des écoles**,
- la possibilité d'implantation de **panneaux photovoltaïques** sur nos bâtiments communaux et leurs modalités d'exploitation,
- l'opportunité de **lancer un réseau de chaleur urbain**.

CE BUDGET 2024 EST UN BUDGET SÉRIEUX VOTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LE CONSEIL MUNICIPAL. IL ABORDE TOUS LES CHAMPS DE L'ACTION MUNICIPALE. IL EST RESPONSABLE. IL SE VEUT EN ADÉQUATION AVEC LES ATTENTES DES TERRASSONNAISES ET DES TERRASSONNAIS ET SE FERA SANS RECOURS À L'EMPRUNT.

LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS *EN CHIFFRES*

Aménagement du poste de police : 140 000 €

Programme de voirie : 460 000 €

**Réhabilitation de la salle de tennis de table : 380 000 € sur 2 ans
(180 000 € en 2024, puis 200 000 € en 2025)**

**Extension et sécurisation de la gendarmerie :
1 million d'€**

**Renouvellement et modernisation des équipements et
bâtiments communaux : 200 000 €**

Modernisation de l'éclairage public : 116 000 €

FONCTIONNEMENT

RE' ETTES	DÉPENSES
<p>Impôts & taxes</p> <p>7 254 413 € soit 62,15 % des produits</p>	<p>Frais de personnel</p> <p>4 600 000 € soit 39,41 % des charges</p>
<p>Dotation de l'État + Dotation de compensation de la taxe d'habitation et de la taxe professionnelle</p> <p>2 391 276 € soit 20,49 % des produits</p>	<p>Charges à caractère général</p> <p>Entretien du patrimoine (bâtiments, routes...) + Impôt foncier + Électricité, carburant & eau + Informatique + Assurances</p> <p>2 807 844,60 € soit 24,05 % des charges</p>
<p>Autres produits</p> <p>Produits des services (crèche, garderies, cantine...) + Produits des immeubles + Divers</p> <p>2 027 018,50 € soit 17,37 % des produits</p>	<p>Autres charges de gestion courante</p> <p>Subventions aux associations + SDIS (pompiers), équilibre budget annexe...</p> <p>1 741 764,30 € soit 14,92 % des charges</p>
	<p>Autres charges</p> <p>Charges financières + Provisions + Amortissements</p> <p>682 539,06 € soit 5,85 % des charges</p>
	<p>Virement</p> <p>Capacité d'autofinancement de la commune</p> <p>1 840 559,54 € soit 15,77 % des charges</p>

INVESTISSEMENTS

RE' ETTES	DÉPENSES
<p>Virement</p> <p>1 840 559,54 € soit 30,31 % des recettes</p>	<p>Dépenses équipements 2024</p> <p>2 700 251,86 € soit 44,47 % des dépenses</p>
<p>Affectation du résultat + Reste à récouvrer + Amortissements</p> <p>2 928 737,81 € soit 48,23 % des recettes</p>	<p>Besoin de financement + Restes à réaliser</p> <p>2 453 262,52 € soit 40,40 % des dépenses</p>
<p>FCTVA + Taxes d'aménagement</p> <p>715 000 € soit 11,78 % des recettes</p>	<p>Opérations financières + Autres</p> <p>918 503,97 € soit 15,13 % des dépenses</p>
<p>Subventions, cessions, opérations d'ordres</p> <p>587 721 € soit 9,68 % des recettes</p>	

BUDGET VILLE

Il s'équilibre sur les deux sections
à hauteur de :

17 744 725,85 €

**BUDGETS
ANNEXES**

1 506 026,83 €

**BUDGET
GLOBAL**

19 250 752,68 €

LAN'EMENT DES TRAVAUX DE LA GENDARMERIE

Jeudi 8 février, le Maire et l'équipe municipale ont lancé officiellement les travaux de l'extension de la gendarmerie.



Ce projet d'un montant de **1,3 million d'€** inclut la création de **cinq logements** et d'un **espace de bureau supplémentaire**.

C'est "le fruit d'une collaboration exemplaire entre les services de la gendarmerie et les autorités locales", témoigne Jean Bousquet. Il rappelle par ailleurs, que "la municipalité souhaite renforcer la sécurité au sein de sa commune". En effet, il a été décidé d'initier un **projet de vidéo-protection**, en complément des effectifs de gendarmerie.

En réhabilitant cette friche, la municipalité souhaite illustrer son **engagement en faveur d'un développement responsable et respectueux de l'environnement**. Pour le maire, "l'extension de la gendarmerie à Terrasson est bien plus qu'un simple projet immobilier, c'est un symbole de notre engagement collectif envers la sécurité et le service public et le bien-être de Terrasson et ses habitants".

& INAUGURATION DU GIE

À la suite de cette cérémonie de lancement des travaux de l'extension de la gendarmerie, le Maire et son équipe, accompagnés du Préfet, de la Sous-préfète, et des élus locaux, se sont rendus au GIE Qualité Entreprises, rue Jean-Jaurès, pour l'inauguration de son siège.

"Ce bâtiment symbolise l'évolution de Terrasson", a précisé le Maire. Autrefois, des entreprises emblématiques telles que les établissements Vergnaud et Bourgeade, contribuaient déjà au rayonnement de la Ville.

Le projet de construction du siège du GIE Qualité Entreprises de plus de **1,6 million d'€**, démontre l'**engagement fort de la municipalité de Terrasson en faveur du développement économique et de la création d'emplois**.

"Nous sommes fiers d'accueillir le GIE Qualité Entreprises à Terrasson, cela témoigne de notre attractivité et de notre capacité à retenir des entreprises prestigieuses sur notre territoire. Cette nouvelle implantation renforce notre position sur l'échiquier économique et ouvre de nouvelles perspectives pour l'avenir de notre cité", a souligné le Maire.

Il a également remercié le **Conseil Départemental de la Dordogne et l'État pour leur soutien financier indispensable** dans la réalisation de ce projet qui, comme celui de la gendarmerie, sera générateur de recettes pour la Ville.

Créé en 1993 par un ancien directeur des Papeteries de Condat, le **GIE compte aujourd'hui 1721 entreprises adhérentes et 92 sites industriels**. En constante expansion, il prévoit d'**augmenter son effectif à plus de 400 collaborateurs d'ici 2025**, contre 280 actuellement. "L'inauguration du siège du GIE Qualité Entreprises à Terrasson marque le début d'une nouvelle ère de prospérité et de développement pour la ville", a conclu le Maire, évoquant également les **projets à venir de réhabilitation du quartier de la gare et des écoles**.



DE NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS POUR EMBELLIR NOTRE VILLE

Travaux de VOIRIE



CENTRE CULTUREL

La municipalité a récemment entrepris des travaux dans le cadre de son programme voirie 2024, aux **abords du Centre Culturel**.



PLACE MARCEL PAUL

La **place Marcel Paul** a fait l'objet d'une rénovation sur toute sa surface et la **voie principale** a été recouverte d'un enrobé à chaud.



Aménagements dans les espaces publics AU COMPLEXE SPORTIF ANDRÉ BEAUDRY



CLUB HOUSE DU TENNIS

Une **pergola a été installée** pour offrir un espace ombragé aux joueurs et aux spectateurs.

PARC DE LA PISCINE MUNICIPALE

Trois **tables de pique-nique** et deux **tables de ping-pong** ont été aménagées pour le plaisir des familles et des sportifs. De plus, un **store a été mis en place** pour protéger du soleil et permettre à chacun de profiter pleinement de cet espace.



Nettoyage de LA VILLE ANCIENNE

La municipalité a lancé une **opération de nettoyage dans la ville ancienne**. Les rues ont été débarrassées des **mauvaises herbes** et embellies pour accueillir nos visiteurs ! Des **guirlandes festives** ont été installées du côté des échoppes pour créer une **ambiance chaleureuse et conviviale** notamment lors des Guingoiseries organisées par les artisans d'art les vendredis soir de cet été.

Modernisation de L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

La ville poursuit son programme de modernisation de l'éclairage public. Cette année, elle a remplacé les lampes de la place des Martyrs, des quais, de la rue des Lombards et celles du hameau de Marquoil par **des LED plus économes en énergie** tout en continuant d'assurer une **sécurité piétonne et routière** optimale. Cette initiative a permis de **réduire la consommation d'électricité par trois** et générera des **économies d'entretien** sur le long terme.





ÉTUDES

Début du premier semestre, des études ont été lancées et devraient mener à de nouvelles réalisations d'ici la fin de l'année. Il s'agit du projet de réhabilitation/extension du poste de police municipale de la réhabilitation de la salle de tennis de table.

RÉHABILITATION/EXTENSION DU POSTE DE POLICE

La Commune souhaite pouvoir offrir **de nouvelles perspectives à son action de prévention et de sécurisation de l'espace public**. Entre déploiement d'un **dispositif de caméras de vidéosurveillance** de l'espace public et **redéfinition des actions prioritaires**, elle souhaite faire évoluer sa pratique en matière de sécurité.

Pour ce faire, la Ville a prévu une **réhabilitation/extension du poste de police municipale** afin de répondre aux normes réglementaires dont le programme de travaux inclut :

- **Le doublement de la surface utilisable,**
- **La création d'un espace réglementaire dédié à la vidéosurveillance,**
- **La création d'une armurerie,**
- **La rénovation de l'espace d'accueil pour le public.**

Ce programme représentant **un budget de plus de 140 000 €** sera conduit sur l'exercice 2024 afin de permettre, en 2025, les investissements liés à l'installation du dispositif de vidéosurveillance de l'espace public. **Élément essentiel de l'accompagnement des forces de l'ordre dans leurs missions de lutte contre la délinquance**, ce projet doit servir de socle à la conduite d'une action raisonnée de sécurisation de l'espace public.

RÉNOVATION DE LA SALLE DE TENNIS DE TABLE



La commune de Terrasson a depuis 2020 souhaité inscrire son action dans un projet d'investissement vertueux d'économies d'énergie et de recyclage du foncier.

Au travers d'une approche pluriannuelle sur l'ensemble de la mandature, deux axes prioritaires ont été retenus :

1 - La conduite de projets structurants pour la ville au travers de la réhabilitation de friches ou de bâti existant,

2 - Un travail d'amélioration de la performance énergétique des bâtiments communaux les plus énergivores en proposant non seulement une rénovation énergétique desdits bâtiments, mais aussi une modernisation de ceux-ci.

C'est sur ce deuxième axe que s'inscrit le **projet de rénovation de la salle de tennis de table**. Ce vaste espace anciennement industriel avait été reconverti dans les années 2000 pour accueillir un plateau sportif destiné à la pratique du tennis de table.

Destinée non seulement au club terrassonnais, mais également aux établissements scolaires, cette salle avait

été aménagée sur un plateau brut avec des équipements basiques en matière d'isolation et de chauffage.

Au regard des **enjeux de performance**, mais également dans un souci de **rationalisation de la consommation énergétique** décidée par la municipalité sur l'ensemble de son parc immobilier, la rénovation de la salle de tennis de table revêt un caractère prioritaire.

C'est ainsi qu'est prévu **un programme d'investissement de plus de 380 000 € sur deux ans**, visant à **améliorer l'espace de pratique sportive**, mais aussi et surtout, la **performance énergétique** avec notamment :

- **L'isolation des parties chauffées : sols, murs et plafonds (club house et vestiaires),**
- **Le remplacement de toutes les huisseries (double vitrage ou isolation),**
- **Le changement des systèmes de chauffage,**
- **Le changement du système de production d'eau chaude (Chauffe-eau thermodynamique),**
- **Le changement des dispositifs d'éclairage (LED gradable en fonction de l'usage),**
- **La mise en place d'une VMC.**

ÉTAT ' CIVIL

LA CERTIFICATION D'IDENTITÉ NUMÉRIQUE

Un nouveau service à l'attention des usagers majeurs

La certification d'identité numérique permet de **réaliser à distance des démarches qui nécessitaient jusqu'alors un déplacement** à des fins de vérification d'identité.

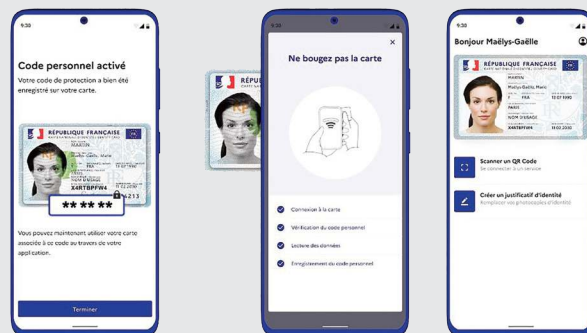
Seules deux communes en Dordogne, dont la nôtre, ont obtenu la possibilité de certifier une identité numérique. Voici comment cela fonctionne.

Grâce à la nouvelle carte nationale d'identité et à l'**application France Identité** sur smartphone, chaque citoyen peut se rendre en mairie sans rendez-vous, aux heures d'ouverture, pour obtenir une identité numérique certifiée.

Cette démarche permet de voter par procuration de manière entièrement dématérialisée, sans avoir à se rendre à la gendarmerie.

L'application offre également la possibilité de **numériser son permis de conduire** (qu'il s'agisse de l'ancien format à trois volets ou du nouveau).

Ce dispositif ouvre la voie à d'autres démarches numériques à l'avenir. C'est donc un pas important vers la **modernisation des services publics et la simplification des démarches administratives pour les citoyens**, que notre ville n'entendait pas rater.



RE' ENSEMBLEMENT DE LA POPULATION 2025

Le nouveau recensement de la commune aura lieu du 16 janvier au 15 février 2025. Vous serez donc sollicité par des agents recenseurs qui se présenteront à votre domicile.

À QUOI SERT-IL ?

Cette démarche permet de déterminer la population légale de la commune, de comprendre l'évolution démographique du territoire et d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.), ou encore de programmes de rénovation des quartiers par exemple. C'est donc grâce à ces données que les projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés.

Le recensement est déclaratif et ne donne lieu à aucun contrôle administratif et fiscal. Toutes les données recueillies sont strictement confidentielles et chaque agent recenseur est tenu au secret professionnel. Vous les reconnaîtrez grâce à leur **carte officielle tricolore** signée par le maire, avec leur photo et leur nom.

COMMENT RÉPONDRE AU RECENSEMENT ?

Vous serez prévenu par la mairie par courrier ou par la visite d'un agent recenseur. Vous pourrez **vous recenser en ligne**, c'est la manière la plus simple et la plus rapide. Les agents recenseurs se présenteront chez vous pour vous remettre une notice sur laquelle figurent vos identifiants de connexion au site **le-recensement-et-moi.fr**. Vous pourrez ainsi répondre au questionnaire en ligne. Remplir ce questionnaire est obligatoire, si vous ne pouvez pas y répondre par Internet, les agents recenseurs vous distribueront les questionnaires papier, une feuille de logement et les bulletins individuels, puis conviendront d'un rendez-vous pour venir les récupérer.

ATTENTION : LE RECENSEMENT DE LA POPULATION EST GRATUIT. NE RÉPONDEZ PAS AUX SITES FRAUDULEUX QUI VOUS RÉCLAMENT DE L'ARGENT.



CONSEIL COMMUNAL DES JEUNES



Le 30 mai dernier s'est tenu en mairie le premier conseil communal des jeunes. Les **14 membres** de ce conseil, issus de l'école Jacques Prévert, du collège Jules Ferry et du lycée Saint Exupéry, ont présenté les trois commissions dans lesquelles ils sont répartis, à savoir la **Commission environnement**, la **Commission culture** et la **Commission sports**.

Sous l'œil attentif des élus qui supervisent ce nouveau conseil, Caroline Chevalier, Coralie Daubisse et Frédéric Gauthier, les jeunes Terrassonnais ont évoqué un programme de mise en place de projets pour les mois à venir. Nous leur souhaitons la bienvenue dans la vie communale et les remercions pour leur engagement.

PISCINE MUNICIPALE

Notre belle piscine a rouvert ses bassins le 29 avril



Tout d'abord réservée en semaine aux écoles élémentaires de Terrasson, Cublac, du Lardin-Saint-Lazare et des Coteaux Périgourdiens, ainsi qu'au collège de Terrasson afin de conduire les programmes d'apprentissage de la natation, **la piscine est maintenant ouverte à tous jusqu'à la rentrée de septembre**. Pour rappel, **l'eau est chauffée à 28 °C** durant toute la période d'ouverture.

Les tarifs sont identiques à ceux de l'année dernière :

2 € le bain adulte et 1 € le bain enfant. Des cartes d'abonnement sont également disponibles auprès du régisseur de la piscine. Concernant les activités et cours possibles sur le site aquatique, vous pouvez contacter le **05 53 50 03 44**.

Ouverture : tous les jours de 10h à 13h et de 15h à 19h. Fermé le lundi.



L'ASSOCIATION SPORTIVE DE TENNIS DE TABLE DE TERRASSON

Créée en 1982, l'Association Sportive de Tennis de Table de Terrasson (ASTT) a su évoluer et s'adapter pour être aujourd'hui une structure ancrée dans le paysage associatif de Terrasson.

Les résultats, pas assez connus du grand public, sont à souligner avec, en 2018 et 2019, un **champion de France** et un **champion de Nouvelle-Aquitaine** dans leur catégorie. En 2018, l'équipe de Régionale 3 a été sacrée **championne de Nouvelle-Aquitaine**, et la pré-régionale et la D1, **championne de la Dordogne** cette même année. La saison 2023-2024 montre **un club actif et dynamique avec des équipes de différents niveaux et de tous âges**, soutenues par une solide équipe de bénévoles.

L'ASTT compte aujourd'hui **81 licenciés**, un chiffre qui est en constante évolution depuis quelques années, dont une quarantaine de moins de 20 ans.

"Nous sommes fiers d'avoir une équipe en Pré-Nationale, qui se retrouve sur le podium en cette fin de saison, deux

équipes de Régionale 2, une équipe de Régionale 3, une D1 et une D2 constituée essentiellement de jeunes de 10 à 15 ans", précise le président, Stéphane Trindale de Campos.

BIENTÔT UNE NOUVELLE SALLE HOMOLOGUÉE

En 2023, **une section loisir a été initiée**. C'est un réel succès avec une vingtaine de fidèles qui prennent du plaisir à "taper la balle" tous les jeudis soir. **L'ASTT s'est classée meilleur club de la Dordogne ces trois dernières années**. C'est aussi **grâce aux sponsors** que nous pouvons offrir des stages à nos jeunes, et au **soutien sans faille de la municipalité** qui va investir dès la rentrée pour que l'ASTT puisse jouer dans une nouvelle salle homologuée permettant d'organiser des manifestations.



LA RANDONNÉE NATURELLEMENT

Cette association créée en 2020 connaît un fort succès et compte aujourd'hui **plus de 70 membres**. Sa présidente Émilie Delatte précise que *"deux randonnées hebdomadaires (les lundis et vendredis) sont proposées, allant de 5 km (le matin) jusqu'à 14 km (l'après-midi), selon les saisons, ce qui permet de parcourir les chemins de notre belle région dans une ambiance conviviale"*.

Chaque année, un déplacement est organisé afin de découvrir les régions voisines.

Ces randonnées sont ouvertes à tous les adhérents et futurs adhérents amoureux de nature.



LE 57^E TOUR DU LIMOUSIN-PÉRIGORD-AQUITAINE FAIT ÉTAPE À TERRASSON

"C'est un événement sportif majeur qui va se dérouler le 14 août, à Terrasson, avec le concours de la Ville et de l'Intercommunalité."

Terrasson accueillera quelques 150 coureurs à l'issue de la 2^e étape, qui partira de Sainte-Aulaye-Puymangou. Les sportifs passeront par Charpenet, Lavilledieu, la D6089, la rue Albert Camus, la rue Pasteur, la rue Max Tourailles, l'avenue Jean Jaurès, La Barétie, Tranche et Bouch.

Après un deuxième passage, l'arrivée aura lieu avenue Pasteur, à hauteur de l'école. **La caravane précédera les coureurs et ce beau spectacle sera retransmis en direct sur la chaîne L'équipe 21.**

Nous remercions chaleureusement les bénévoles et les services techniques de la Ville sans qui ce grand moment ne serait pas possible. L'arrivée est prévue entre 16h30 et 17h, mais la caravane sera à Terrasson, dès 14h15, et les coureurs attendus, dès 15h.



‘ OMMÉMORATION DE LA RÉSISTAN’ E À TERRASSON ANNÉE 1944, UNE EXPOSITION ÉVOCATRICE

L'Association Nationale des Anciens ‘ ombattants et Résistants (ANA’ R) a souhaité commémorer le 80^e anniversaire de la Libération à travers une exposition retraçant les événements clés de cette période, notamment l'année 1944.

Sous la houlette de Jean-Pierre Cournil, président du comité terrassonnais, et de Rémi Durens, cette initiative fut un **hommage vibrant à ceux qui ont résisté à l'oppression nazie**. Jean-Pierre Cournil a tenu à rappeler l'importance de ce **devoir de mémoire** et à souligner le **rôle essentiel des amis de la Résistance** dans cette démarche. Rémi Durens, professeur d'histoire et membre du bureau de l'association, a quant à lui partagé son engagement à **transmettre cette histoire** aux lycéens.

POUR QUE LA MÉMOIRE COLLECTIVE NE SE DILUE PAS

L'exposition, qui s'est tenue du 19 mars au 13 avril à la vitrine du Périgord de Terrasson, regroupait des panneaux financés par la Commune, des témoignages oraux, des documents inédits et des objets de la Résistance.

Lors de l'inauguration du 22 mars, le Maire Jean Bousquet a rappelé **"qu'il est de notre devoir, de notre responsabilité de perpétuer la mémoire et faire en sorte que**

demain, nous n'ayons pas à affronter de nouveau les temps obscurs qui par le passé ont déchiré notre histoire. Il nous appartient de faire en sorte que les générations actuelles et futures puissent s'imprégner de l'Histoire, en être les garants et s'assurer de la préservation de la mémoire." Il a salué l'investissement sans faille des membres de l'ANACR.

Le Maire a également rendu **hommage à Lucien Cournil**, qui nous a quittés et qui s'est dévoué toute sa vie durant pour que la mémoire collective ne se dilue pas.



‘ HASSE AUX ŒUFS & BALADE SENSORIELLE DANSÉE AUX JARDINS DE L'IMAGINAIRE



GRANDE CHASSE AUX ŒUFS DE PÂQUES, le 31 mars

De nombreux enfants accompagnés de leurs parents ont pu profiter des animations sous un ciel clément. L'animation **"Cirque pour tous"**, avec ses **démonstrations de diablo, de boules, d'assiettes chinoises et de fil** était animée par l'artiste Cucico. Un **atelier de maquillage pour enfants**, animé par deux élèves de l'école Sylvia Terrade, a rencontré un vif succès. Les petits sont repartis avec des visages colorés et des sourires radieux, transformés en divers personnages fantastiques. Cet événement a été une réussite, rassemblant familles et amis dans une ambiance conviviale et chaleureuse.



BALADE SENSORIELLE DANSÉE, le 2 juin

Cet événement, organisé par la Compagnie Adéquate dans le cadre des **"Rendez-vous aux Jardins"**, a offert une **expérience unique et immersive mêlant art et nature**. Les participants ont pu découvrir les jardins au travers de **performances chorégraphiques intégrées au paysage**. L'événement a affiché complet, témoignant de l'enthousiasme du public venu nombreux, ce qui souligne l'attrait universel pour les initiatives culturelles accessibles à tous.

LES ‘ HEMINS DE L'ESPOIR

La 7^e édition des randonnées des ‘ hemins de l'Espoir a été organisée le dimanche 5 mai par les bénévoles de l'Antenne du Terrassonnais de la Ligue contre le cancer de la Dordogne, dont la coordonnatrice de l'antenne, Danièle Willer, et sa suppléante, la docteure Marie-José Alvès-Salvète.

Partis de la Vitrine du Périgord, les participants ont suivi un chemin balisé qui les a conduits, via le Pont Vieux à la découverte des potagers, des berges de la Vézère puis de la plaine, jusqu'aux Escures. Comme toujours **les participants venus soutenir l'aide aux malades et à la recherche ont été généreux**. Un stand permettait par ailleurs de s'informer sur les dépistages, les bonnes conduites à suivre contre la maladie, les soins offerts par la Ligue, etc.

La Ligue contre le Cancer de la Dordogne a ouvert depuis peu Château Jeanne d'Arc à Terrasson, un Espace Ligue qui propose des consultations gratuites avec une psychologue et des soins de socio-esthétique dans un local prêté par la municipalité. Contact : 05 53 09 54 45.



MAISON DE LA PETITE ENFAN' E

PROJET NATURE

Une sente potagère pour sensibiliser les enfants à la nature

Le potager fait partie du projet éducatif de la Maison de la petite enfance, pour contribuer à l'éveil des enfants et favoriser leur conscience écologique.

Les services de la Ville ont décidé d'apporter leur aide en construisant un **potager paysager** le long du sentier qui mène à la crèche. Les enfants ont participé à la plantation et à la fabrication des pancartes. Ils peuvent ainsi voir pousser les plantes, les sentir et aider à entretenir les cinq bacs.

Les bienfaits : développer la motricité, éveiller les sens, responsabiliser, comprendre la nature, apprendre la patience et renforcer le lien entre jardin et assiette.

SPECTACLE À LA SALLE DES FÊTES - le 24 mai 2024

Le laboratoire du territoire de la vallée de la Vézère a proposé le spectacle **Elle tourne !!!** de la Compagnie Fracas.

Un concertino pour très jeune public s'est déroulé dans une grande tente igloo où tournaient des figures, des animaux et des personnages pour une fascinante et délicieuse initiation à la musique, grâce à des boîtes à musique ainsi qu'un guitariste et un harpiste, sur des airs de Debussy, Brahms, Chopin, Vivaldi, etc.

CINÉ GOÛTER - le 28 juin 2024

Pour "fêter la fin de l'année" !

Tous les enfants de 2 ans et demi qui seront scolarisés en septembre sont allés au cinéma pour profiter de courts métrages adaptés aux tout-petits. Les parents et leurs enfants ont ensuite été invités à un goûter dans le jardin de la crèche en présence d'une intervenante de France Addiction, qui a animé un atelier "Prévention / écrans".

TEMPS JEUNES

L'association Temps Jeunes a inauguré son local au 3 rue Journarie, mercredi 21 février, marquant ainsi une nouvelle étape dans son histoire.

Fondée dans les années 90 par le Conseil général, en collaboration avec des assistantes sociales de la DDSP, **l'association aide les familles en difficulté à accompagner leurs enfants dans leurs devoirs scolaires.**

Au fil des ans, Temps jeune a élargi son champ d'action, passant de l'aide aux devoirs à **une gamme variée d'activités pour enfants et adultes.** Avec un agrément EVS (Espace de Vie Sociale), elle propose des **projets éducatifs, des activités culturelles avec sorties** au cinéma, à la médiathèque et au centre culturel, des **cours de français langue d'intégration (FLI)** pour les personnes issues de diverses nationalités, et bien plus

encore.

Chaque année un nouveau projet est étudié pour les enfants inscrits au CLAS (Contrat local d'accompagnement à la scolarité). **En 2024, l'association a travaillé sur les sports méconnus** (foot-golf, foot en marchant, golf, équitation, échecs).

Avec une vision centrée sur l'inclusion et le développement communautaire, **Temps jeunes aspire à accueillir un public diversifié et à élargir son impact dans la région.** Les bénévoles sont invités à rejoindre cette belle aventure pour renforcer notre tissu social et éducatif.

Ouverture du local : Mardi et jeudi matin et vendredi après-midi. **Pour les enfants de l'école primaire :** lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 16h30 à 18h30 sur les trois sites (Maraval, École et Borie-Basse). **Pour les enfants du collège :** mardi et jeudi, de 17h à 18h, à la Médiathèque.

L'ESPACE JEUNESSE, UN SUPER AMP POUR L'ÉTÉ !

L'Espace Jeunesse accueille les jeunes Terrassonnais de 12 à 17 ans. Un environnement idéal pendant les vacances, où règne un climat familial, propice à la découverte de la culture, du sport et de bien d'autres activités.

L'un des points forts de cet été, c'est le camp à Montalivet, qui se déroulera du 29 juillet au 1^{er} août. Au programme : activités nautiques et sorties pour enrichir l'expérience des jeunes. Une participation de 30 € sera demandée aux familles.

Renseignements & réservations :

Saada Meskine, au 05 53 51 47 00

Olivier Aubry, au 05 53 50 42 96.

Ouverture estivale :

du 8 juillet au 2 août, tous les jours.

Réouverture, le 21 octobre

LES "LIEUX D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS" (LAEP)

Ces espaces d'échange et d'écoute gratuits et ouverts toute l'année (sauf pendant les vacances de Noël et l'été) sont destinés aux 0 à 4 ans accompagnés d'un parent ou d'un membre de la famille. Des jouets sont à disposition et chacun va et vient quand il veut. De quoi favoriser la socialisation avant l'entrée à l'école.

P'tit Tom : rue Guy Moquet, au rez-de-chaussée du bâtiment HLM, ouvert tous les mardis de 9h à 12h

Tom Pouce : route de la fontaine Saint-Julien, en face de l'entrée des Jardins de l'Imaginaire, ouvert les jeudis et vendredis de 9h à 12h.



LES INCONTOURNABLES DE L'ÉTÉ À TERRASSON

*L'été 2024 s'annonce riche en événements à Terrasson-Lavilledieu !
Voici un aperçu des moments forts à ne pas manquer.*



SON & LUMIÈRE

Ne manquez pas le spectacle son et lumière intitulé *Lumières Olympiques en Terrassonnais*, en **prélude aux Jeux olympiques de Paris**. Cet événement spectaculaire culminera avec un **feu d'artifice grandiose** entre la ville ancienne et le bassin de la Vézère. Le spectacle illuminera le ciel de Terrasson-Lavilledieu, offrant une expérience visuelle et sonore inoubliable pour tous les âges.

Dimanche 14 juillet 2024, à partir de 22h30

LES MERCREDIS DU BASSIN

Retrouvez les *Mercredis du bassin*, **concerts gratuits** offrant une ambiance musicale variée, pour ravir toutes les générations. Un rendez-vous pour profiter de la soirée en toute convivialité.

Chaque mercredi soir, du 17 juillet au 14 août, à 20h



COMPAGNIE AKOUMA

La Compagnie Akouma vous éblouira littéralement avec ses performances artistiques chaque jeudi soir.

SPECTACLE DE FEU OXO

Débutez votre soirée à 22h avec une déambulation depuis la place Bouquier, suivie du spectacle à 22h30 sur la place de la Libération.

Le 18 juillet et le 1^{er} août

MISE EN LUMIÈRE DE LA VILLE ANCIENNE ET DU PONT VIEUX AVEC LE NUMÉRO INTITULÉ "LA LUNE"

Une ambiance magique et féerique, à partir de 22h.

Le 25 juillet et le 8 août

GRAND FINAL

Ce spectacle combinera le spectacle de feu OXO avec la mise en lumière de la ville ancienne et du Pont Vieux. Un événement à ne pas manquer pour clôturer l'été en beauté.

Samedi 17 août





'INÉ RO'

Profitez d'une soirée cinéma en plein air dans les Jardins de l'île de la vergne...

- Le 22 juillet, à 22h : **SuperMario**
- Le 8 août, à 22h : **Les Bad Guys**

Gratuit - Replis au cinéma en cas de mauvais temps.



LES GUINGOISERIES

Les vendredis de l'été, venez flâner au **marché d'artisans d'art et d'artistes** "Les Guingoiseries" dans la Ville ancienne.

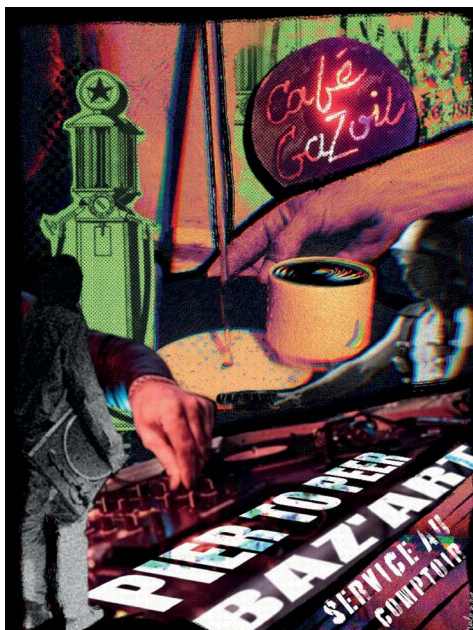
C'est l'occasion parfaite pour **découvrir des créations locales et originales des créatifs installés dans les échoppes** renommées de Terrasson. Le tout dans une ambiance bon-enfant, avec en prime des concerts, une buvette et de la petite restauration.

Les 26 juillet, 2, 9 et 16 août, de 15h à 23h

LES JOUTES NAUTIQUES

Assistez aux joutes nautiques sur le Bassin de la Vézère. Des équipes s'affrontent avec brio pour **remporter le titre de Champions du Bassin**. Des compétitions qui sont une véritable tradition locale et qui promettent des **moments intenses et festifs** !

Les 9, 16, 23 et 30 juillet, ainsi que les 6 et 13 août, de 19h à 21h
Finale: le 16 août, de 19h à 21h



SOIRÉES ÉLE' TRO



Les amateurs de musique électronique seront ravis de participer à ces **soirées électro en plein cœur de la ville**, sur la Place Bouquier. Les DJ Pier To Peer et Baz'art animeront ces événements avec des sets endiablés pour nous faire vibrer ensemble.

Le 20 juillet et le 13 août, de 20h à 23h

Cet été, Terrasson-Lavilledieu vous propose un programme diversifié, captivant et gratuit pour tous les goûts et tous les âges. Venez nombreux pour partager ces moments inoubliables en famille et entre amis !

EXPOSITION NELLY & GIOVANNI ' AROSI

En juin dernier, au sein de la serre des Jardins de l'Imaginaire avait lieu le vernissage de l'exposition consacrée aux œuvres de Nelly et Giovanni ' arosi ; présente durant toute la période estivale.

Giovanni Carosi, artiste italien et Terrassonnais de renommée internationale, nous fait l'honneur d'exposer à nouveau dans cette serre des jardins. Giovanni crée et façonne ses œuvres en travaillant le marbre blanc de Carrare et le marbre noir de Belgique qui, de fait, nous invite au voyage. **Nous pouvons retrouver certaines de ses œuvres dans notre jolie ville** - à l'entrée de la serre des Jardins de l'Imaginaire, où un pommier d'amour nous accueille, ou encore sur la place Yvon Delbos, où sa sculpture nous invite à la lecture, nous ouvrant le chemin vers la médiathèque. **Nelly Carosi**, son épouse, que nous connaissons tous en tant que médecin, et que nous découvrons comme peintre depuis plusieurs années, expose à ses côtés. Une artiste accomplie qui nous emporte dans sa représentation de la nature faite de couleurs et de flamboyances. Ses tableaux s'insèrent complètement dans cette serre des



jardins, faisant rentrer la nature dans cet environnement minéral.

TERRASSON, VILLE D'ART

Cette exposition, c'est aussi le **témoignage du talent et de la richesse de notre commune**. Fidèlement installés sur Terrasson depuis de nombreuses années, c'est ici que ces deux artistes travaillent et créent. Car, nous l'oublions trop souvent, Terrasson est une **ville d'art**, une **ville de création**, et les expositions que nous accueillons depuis plusieurs années en sont la preuve.

MAISON DU PATRIMOINE

ANDOCHE PRAUDEL

Le céramiste corrézien mondialement connu, Andoche Praudel, expose ses œuvres au sein de la Maison du patrimoine. Une chance pour notre territoire.

"Cette exposition est la traduction des efforts que nous conduisons pour que l'accès à la culture soit une réalité sur nos terres rurales", a souligné le Maire.

L'exposition *Terres vivantes* d'Andoche Praudel est **une invitation au voyage à travers le temps**, durant lequel vous pourrez découvrir et apprécier le travail de plusieurs années de cet artiste unique.

Selon lui, "nous avons l'habitude de dire : le présent seul compte et, il est vrai, il est important de savourer le bonheur de l'instant qui passe. Or, la céramique est le produit d'une métamorphose qui remonte à un passé immémorial, renvoyant la terre à ses origines telluriques. À partir de cette constatation, des formes s'imposent, celles de la Sphère et des planètes. Or, cela aussi sera, peut-être, susceptible d'autres changements. Les œuvres de céramique seront, un jour, brisées. Il est important, alors, de voir que l'ordre est celui des fragments et que la beauté de ce monde est, elle aussi, éphémère."

Jusqu'au 14 septembre



SEMA LAO

Artiste-peintre muraliste depuis une dizaine d'années, passionnée par la peinture depuis sa tendre enfance, Sema Lao a présenté son exposition Regards issue de travaux collaboratifs avec nos écoles terrassonnaises et quelques écoles voisines.

Après avoir rencontré Sema Lao, en amont, **chaque classe a construit un projet reprenant les codes et inspirations de Sema Lao**. Les œuvres réalisées par les élèves ont été ensuite exposées au sein de la Maison du patrimoine où l'artiste a pu apprécier chacune des créations. Les élèves ont pu, à cette occasion, participer au vernissage de l'exposition en présence de leur parent.

Dans le cadre du **développement de la politique culturelle de la Ville**, nous travaillons actuellement avec l'artiste sur différents projets tels que la **réalisation d'une fresque sur le mur extérieur du Centre culturel** ou encore la **mise en lumière de certains murs intérieurs de la médiathèque**.



LES DATES À RETENIR À LA MÉDIATHÈQUE SIMONE VEIL

ANIMATIONS PONCTUELLES

► **Du 9 juillet au 31 août**
COPPERPLATE CALLIGRAPHIE
À LA PLUME POINTUE

Une exposition pour mettre à l'honneur les réalisations des participants de l'atelier calligraphie de l'année 2023-2024.

► **Du 3 au 28 septembre**
EXPO PHOTO

Proposée par le club photo de l'Amicale laïque, les thèmes sont les oiseaux, la musique et les coups de cœur des photographes.

Un vote du public permettra d'élire ses trois clichés préférés. Les lauréats se verront remettre un prix.

► **Du 12 novembre 2024 au 14 janvier 2025**
DÉCOUVREZ LA RÉALITÉ VIRTUELLE !

Dès l'âge de 13 ans, venez vivre des expériences ludiques de réalité virtuelle grâce à la "Valise de Réalité Virtuelle" prêtée par la bibliothèque départementale de prêt (BDP). Inscription au 05 53 50 82 06.

► **En novembre (date à venir)**
CONFÉRENCE-DÉBAT :
FORÊT ET CHAMPIGNONS DU PÉRIGORD

► **Du 23 au 26 janvier 2025**
LES 9^E NUITS DE LA LECTURE - Thématique choisie par le ministère de la Culture : Les patrimoines.

NOS ACTIONS CULTURELLES HABITUELLES

► **CERCLE DE LECTURE**
Le 3^e samedi du mois, de 10h à 12h

► **BÉBÉS LECTEURS**
Jeudi 10 octobre, 20 novembre et 19 décembre, de 10h à 10h30

► **L'HEURE DU CONTE**
Mercredi 16 octobre, 13 novembre et 18 décembre (spécial Noël), à 10h30

► **TRICOT'THÉ**
Tous les vendredis, de 14h à 16h

► **ATELIERS JEUX**
(en partenariat avec Temps jeunes)
Mercredi 25 septembre, 9 octobre, 6 novembre, 20 novembre et 4 décembre, de 10h30 à 12h30

► **ATELIERS SCRAPBOOKING & CALLIGRAPHIE**



CENTRE CULTUREL

En mai dernier avait lieu le **temps fort famille, Pous-sières d'étoiles**, organisé par le Laboratoire du Territoire de la Vézère, en collaboration avec la Municipalité.

Au programme, **de nombreuses animations avec l'ensemble des structures culturelles de la ville** (cinéma, maison du patrimoine, Centre culturel, etc.) tout au long du week-end. Ayant rencontré un franc succès, le rendez-vous est pris pour l'année prochaine !

BIENVENUE À NOS NOUVEAUX COMMERÇANTS !! ALLONS POUSSER LEURS PORTES.



**L'ATELIER
DES FROMAGES**
Fromager
26 avenue Charles de Gaules
(face au Pont Vieux)
06 88 84 09 38



**LA TERRASSE
DU PONT VIEUX**
Restauration rapide, bar
& bar à vin
Place de la libération
06 31 85 66 12



LES PETITES PATOUNES
Toiletteur
3 rue Rastignac
06 48 80 00 90



**LES JARDINS
DE VALOJOUXX**
Produits fermiers, fruits,
légumes
5 rue Margontier
07 66 83 64 33



DÉDÉ TERRASON
Kebab
2 avenue Jules Ferry
06 87 07 62 30



AU PLAISIR DU PALAIS
Mise en place d'un espace
restauration intérieur
et extérieur
10 avenue Jean Jaures
09 83 33 48 94



ÉCHOPPE
Restauration et relooking de
meuble & objets en macramé
PANTOMIME 2
8 rue des Fontaines
06 44 21 41 61

LES PETITES CABINES
Anciennement boutique
Vogue - Prêt-à-porter féminin
1 place des Martyrs
05 53 50 20 70
& 06 33 55 31 95



AU P'TIT BONHEUR
Épicerie fine
9 place Saint-Roch
05 24 16 14 98
& 06 61 19 74 92



LE TEMPS D'UNE POSE
Déménagement
Esthéticienne et prothésiste
ongulaire
16 avenue Victor Hugo
07 66 80 70 68



AVENIR RÉNOVATION
Déménagement
Travaux de rénovation
32 avenue Charles de Gaulle
07 88 57 18 07



BP MENUISERIES
Déménagement
4 avenue Victor Hugo
05 53 51 50 41



LE MOT DE L'OPPOSITION

La loi a modifié les domaines d'actions et les ressources des collectivités. Celles-ci doivent s'adapter. Avec mes collègues, Brigitte Ovaguimian et Daniel Gauthier, nous ne cessons de faire remarquer à la majorité municipale que même si le budget reste encore confortable, l'épargne nette permettant les futurs investissements est en baisse de 25 % en 2 ans. Le budget de fonctionnement reste important et les financements de l'État et du département sont à la baisse.

La beauté de la ville est indiscutable, mais de nombreux services sont déficitaires et de gros dossiers sont à financer :

- Maison de retraite, écoles pour la majorité municipale,
- Assainissement, zone d'activités pour la communauté de communes,

Dans l'intérêt du territoire, les deux collectivités doivent travailler ensemble et mutualiser chaque fois que cela est possible les services.

Finie l'époque où la ville-centre disposait d'un budget lui permettant de mettre en œuvre sa politique toute seule, notamment l'animation et l'attractivité de la ville. Tourisme, politique commerciale, politique de l'habitat sont des domaines où l'action de ces deux collectivités doit être complémentaire.

Il est temps d'agir dans ce sens pour que Terrasson reste le centre d'un territoire dynamique.

Dominique Bousquet, Brigitte Ovaguimian, Daniel Gauthier

Comme en 2023, le budget 2024 a été élaboré dans la douleur : l'inflation, le coût de l'énergie, l'augmentation non compensée de la masse salariale, une dotation toujours décorrélée de l'inflation... nous ont fait entrer dans une zone de turbulence dont on n'est pas sorti. La prudence caractérise ce budget : même si notre endettement reste en deçà du seuil d'alerte, on a préféré renoncer à l'emprunt cette année, on a dû redéfinir et repositionner le plan pluriannuel d'investissements, on a décidé de déléguer au privé la gestion (déficitaire) des jardins de l'Imaginaire.

Prenant acte que les projets annoncés ne sont pas remis en cause, que les services rendus aux Terrassonnais.es sont maintenus et que les recherches d'économies se traduisent par des mesures relevant de la transition énergétique, nous avons comme l'an dernier voté ce budget.

Par ailleurs il a été décidé de reprendre en gestion municipale le centre culturel et donc la politique culturelle jusqu'alors déléguée à des associations : ce devrait être selon nous l'occasion de réorganiser et redynamiser la vie culturelle à Terrasson en s'appuyant sur les associations, les talents, les compétences et les partenariats. Et de ce point de vue, l'absence d'intérêt manifesté pour la culture occitane ne nous a pas paru de très bon augure...

Enfin nous tenons à dire ici aussi notre soutien plein et entier aux parents et enseignants de notre collège Jules Ferry qui ont organisé une journée collège mort pour exprimer leur colère et leur rejet de la réforme "choc des savoirs" qui en instaurant des groupes de niveau en 6^e et 5^e organise le tri scolaire et social des élèves.

Régine Anglard, Francis Valade

CALENDRIER DE L'ÉTÉ

LE 7 juillet	Toute la journée Boutiques éphémères Place de la Marzelle
DU 9 juillet	AU 13 août Les mardis, de 19h à 21h Joutes nautiques Bassin de la Vézère
DU 10 juillet	AU 4 août Exposition du Club photo vitrine du Périgord
LE 13 juillet	20h Bal des Pompiers Place de La Libération
LE 14 juillet	11h30 Cérémonie 15h Démonstration véhicules pompiers 22h30 SON ET LUMIÈRE "LUMIÈRES OLYMPIQUES EN TERRASSONNAIS" 23h30 Bal des pompiers
DU 17 juillet	AU 14 août 20h Mercredis du bassin Concerts gratuits
LE 18 juillet	ET LE 1er août 22h - Déambulation Compagnie Akouma Départ place Bouquier 22h30 Spectacle de feu OXO Place de la Libération
LE 20 juillet	De 20h à 23h Concert de musique électronique avec DJ Pier To Peer et DJ Baz'art Place Bouquier
LE 21 juillet	Foire aux greniers Place de la Marzelle Rassemblement véhicules de collection Parc de la Vergne
LE 22 juillet	22h Ciné plein air : <i>Supermario</i> Jardin de l'Île de la Vergne
LE 25 juillet	ET LE 8 août 20h Cluedo géant Devant l'Office de tourisme 22h Compagnie Akouma, mise en lumière du Pont Vieux et de la Ville ancienne + Spectacle de trapézistes Place Bouquier
DU 26 juillet	AU 16 août Les vendredis, de 15h à 23h Les Guingoiseries, marché d'artisans d'art et d'artistes Ville ancienne

LE 26 juillet	De 17h à 18h + de 18h à 19h Stand-up paddle Devant l'Office de tourisme
LE 4 août	Vide de grenier Place de la Marzelle
LE 8 août	22h Ciné plein air <i>Les Bad Guys</i> Jardin de l'Île de la Vergne
LE 13 août	De 20h à 23h Concert de musique électronique avec DJ Pier To Peer et DJ Baz'art Place Bouquier
LE 14 août	À partir de 14h Tour du limousin Arrivée de l'étape avenue Pasteur
LE 15 août	Marché des producteurs Place de la Marzelle
LE 16 août	De 19h à 20h Finale des Joutes nautiques Bassin de la Vézère
LE 17 août	22h Grand final de la Compagnie Akouma Mise en lumière du Pont Vieux et de la Ville ancienne + Spectacle de trapézistes Place Bouquier 22h30 Spectacle de feu OXO Place de la Libération
LE 18 août	Rassemblement véhicules de collection Parc de la Vergne

À VENIR

LE 7 sept.	Fête des associations Île de la Vergne
LE 21 sept.	Vintage Passion Festival : exposition de voitures de collection Île de la Vergne
LE 21 sept.	ET LE 22 sept. Journées européennes du patrimoine
DU 18 oct.	AU 20 oct. NAMMA 2024 Salon des métiers d'art



01 - Première place ex æquo au Salon de l'agriculture Nouvelle-Aquitaine pour Manon Ravidat, le 9 février.

02 - Remise des bénéfices de la première bourse aux affiches du Ciné Roc par M. le Maire et son adjointe, Coralie Daubisse-Boyer, à trois associations caritatives terrassonnaises, le 28 février.

03 - Cérémonie 30 ans jumelage avec la ville de Theux, le 11 mars.

04 - Cérémonie de commémoration de la fin de la guerre d'Algérie, le 19 mars.

05 - Christian Califano et Emmanuel Petit, invités d'honneur du club de rugby l'USCT, au Ciné Roc, le 19 mars.

06 - Lancement de la saison pour les artisans d'art des échoppes du centre ancien, le 18 mai.

07 - Installation des décorations de Pâques du Comité de jumelage en collaboration avec Temps jeunes, le 22 mars.

08 - Signature de la convention "Ville Aidante Alzheimer" de France Alzheimer, le 16 avril.

09 - Arnaud Charge, président de l'association Les Passeurs de mémoire, en direct dans *Télématin* sur France 2, à l'occasion des 80 ans de la Libération, le 6 juin.